

Bulletin de liaison de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Port Lazo, Boulgueff & Kérarziac

EDITORIAL

Voilà déjà sept ans que je préside à la destinée de notre amicale et j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec l'équipe bien soudée que constitue le conseil d'administration.

Nous n'étions pas toujours d'accord sur tout mais le bon sens et l'intérêt pour notre amicale l'ont toujours emporté.

Certains membres sont partis et d'autres sont arrivés avec des idées nouvelles qui nous ont permis de progresser.

Je retiendrai particulièrement l'enthousiasme de l'équipe d'animation et des bénévoles pour la mise en place, de bon matin, des installations pour la fête de la mer ou du vide bateau en se demandant si la météo serait clémente ou si les visiteurs seraient au rendez vous.

Mon prédécesseur avait laissé une amicale en bon ordre de marche et je me suis efforcé durant ces sept années de maintenir ce haut niveau d'excellence. Je pense que nous n'avons pas démerité dans notre implication dans la vie sociale de la commune et des environs. Notre amicale est reconnue pour son sérieux et sa représentativité dans les instances officielles et a toute sa place dans le tissu associatif de la région. Durant ce mandat j'ai noué de nombreux contacts, tous plus intéressants les uns que les autres, et j'ai beaucoup appris en matière de législation maritime. Cela m'a permis de mieux comprendre les problématiques des gens de mer et notamment des pêcheurs professionnels

Galette des rois 2024

**Nous avons le plaisir de vous inviter, avec votre conjoint(e),
à partager notre galette des rois le samedi 20 janvier à 16h00**

Salle Ostréa

Inscription obligatoire auprès de : Nicole Seurat 06 12 86 83 03

jlseurat@yahoo.fr

de la SNSM.

Je continuerai dans les années à venir à conserver ces relations privilégiées.

J'espère que mon passage à la tête de notre amicale laissera un souvenir positif et je souhaite bon vent à l'équipe qui se met en place, bon courage à eux, ils en auront besoin.

Bonne année 2024 à tous.

André Hagard

Nouvelle année, nouvelle équipe

Suite à l'assemblée générale du 18 août 2023, André Hagard, après avoir tenu la barre durant 7 ans, ayant demandé à ne plus être président de l'amicale, pour se consacrer à sa famille et à son envie de voyages, le conseil d'administration a décidé la répartition des responsabilités suivante:

Président: Gérard Gourdet.

Vice-présidents: Chantal Plouzin, Michel Rickauer, Hermine Van der Sanden

Secrétaire: Chantal Maffioli

Trésorier: Michel Roux

Administrateurs: Jean-Marc Girodeau, André Hagard, Serge Morvan, Dominique Plouzin, Jean Quinquis, Jean Louis Roux, Nicole Seurat, Jean-Jacques Tremel, Patrick Vantome.

Gérard tient à renforcer la notion de travail en équipe afin d'intégrer les nouveaux venus et de ne pas décourager les bonnes volontés en répartissant les tâches entre tous en fonction des compétences. La répartition des responsabilités entre les membres du bureau et les autres administrateurs sera précisée au fur et à mesure des besoins durant cette saison.

Cette nouvelle équipe, dont vous pourrez constater la parité femmes hommes au sein du bureau, prendra ses fonctions le 1er janvier 2024. Rappelons aussi les membres du conseil portuaire chargés de représenter les utilisateurs des ports et mouillages de la commune:

Titulaires : Gérard Gourdet, Michel Harouard, Jean Louis Roux

Suppléants : Jérôme Antoine, Jean Jacques Tremel, Michel Lescot

Le conseil portuaire se réunit au moins une fois par an, fin janvier, n'hésitez pas à leur faire remonter vos interrogations et vos remarques.

Récifs Goëlo : Après l'immersion le projet se développe:

Le 1er juin 2023 la commission mer littoral du quartier maritime de Paimpol a émis un avis favorable à la seconde phase de notre Projet (toujours en partenariat avec le MNHN de Dinard) intitulé « Des récifs artificiels à Port Lazo : un laboratoire vivant » qui ouvre droit à une subvention FEAMP /Région pour des initiatives organisées durant les 3 ans à venir notamment un Duplex sous-marin au printemps 2024, une journée d'échanges sur le thème « Récifs artificiels et biodiversité» en octobre 2024 et une exposition- photos et animation en fin de projet . En janvier, nous proposerons des ateliers de connaissance de biologie marine à partir des observations réalisées en plongée par le Narco Club.

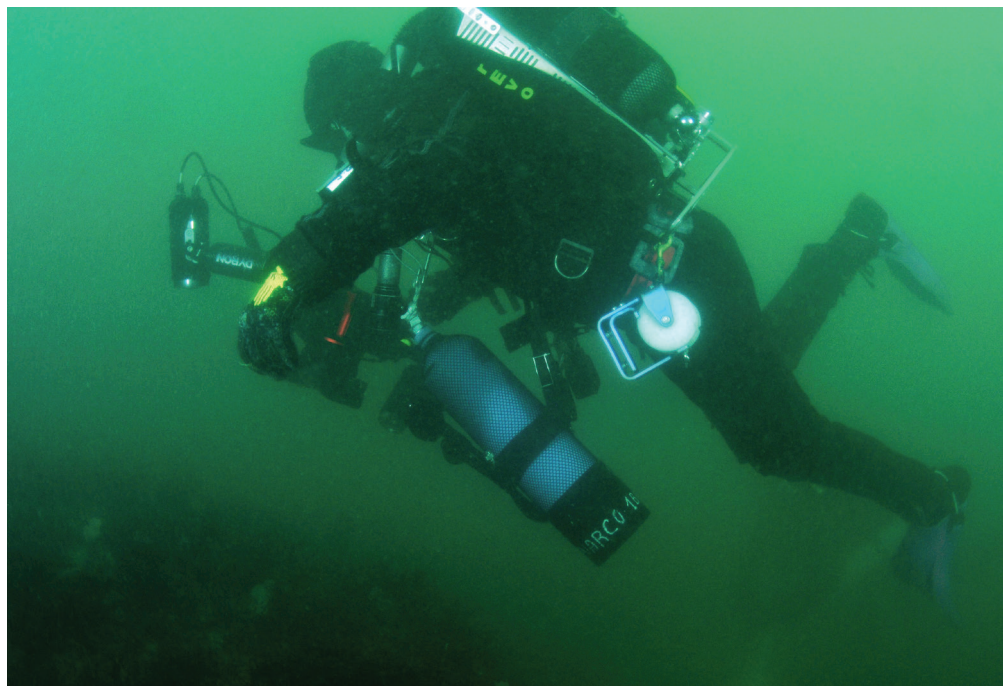
Les contacts commencent à être pris pour la tenue de la journée d'échanges et les réponses sont favorables.

Nous en sommes à finaliser le dossier de demande de subvention FEAMP avec les cahiers des charges , les appels d'offre et le choix des devis.

Nous avons eu également la bonne surprise de recevoir une nouvelle subvention de 2500 € de la BPGO pour le dossier que nous avons déposé sur le thème «territoire maritime».

N'hésitez pas à consulter notre site www.recifsgoelo.fr

Michel Rickauer



Assemblée générale 2023

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 18 août salle ostréa en présence de 32 adhérents.

Après présentation et approbation du bilan moral et financier, la parole a été donnée à Claude Bougault, président du comité départemental 22. Il nous a donné les dernières nouvelles de la fédération FNPPSF en nous présentant les avantages qu'il y aurait à la rejoindre. L'APP-PLBK organisera une consultation de ses adhérents pour savoir s'il y a lieu de revoir notre position sur ce sujet.

La parole a ensuite été donnée à Gilles Pagny, maire et conseiller départemental qui siège aussi à la SPL et a donné quelques éclaircissements concernant son fonctionnement et ses objectifs. Vous trouverez sur notre site la totalité du compte rendu.

Lors du renouvellement du tiers sortant des membres du CA nous avons eu le plaisir de valider la candidature de Jean Louis Roux. Depuis deux nouveaux membres ont été cooptés par le CA Patrick Vantome et Serge Morvan. Conformément aux statuts cela devra être validé par la prochaine assemblée générale.

Quotas et réglementation 2024

Lors de l'assemblée générale il a été question de l'évolution du nombre de prises autorisées pour les pêcheurs de loisir. Les textes officiels ne sont pas encore parus mais voici ce qui devrait être annoncé:

Pour le bar: pas de changement pour nous 2 prises par pêcheur et par jour avec interdiction de pêche du 1er février au 31 mars (par contre au sud du 48ème la limite est de 1 par jour avec pêche toute l'année, c'est à n'y rien comprendre) Pour le lieu 2 prises par pêcheur et par jour avec interdiction du 1er janvier au 30 avril. En ce qui concerne la pêche au bar depuis le bord il y a un flou artistique entre l'interdiction et la tolérance... Espérons que nous déboucherons rapidement sur la levée de cette mesure (surtout si on compare avec la réglementation européenne qui accorde 2 bars par jour sans préciser d'où ils sont pris !) Soyons donc attentifs à ces évolutions. Nous vous en tiendrons informés dès leur parution officielle.

En ce qui concerne l'évolution de la réglementation notons l'obligation d'attacher le coupe circuit au barreur d'un bateau équipé d'un moteur hors bord dès son démarrage; voir D240-2.01:

Article 240-2.01

A bord des navires à moteurs de propulsion hors-bord avec commande à la barre ou en déporté, ainsi qu'à bord des véhicules nautiques à moteurs, lorsque ces navires ou véhicules nautiques à moteur en sont équipés, en application des réglementations nationales ou européennes applicables à leur date de construction, le dispositif filaire d'arrêt d'urgence coupant l'allumage ou les gaz en cas d'éjection du conducteur (coupe-circuit) doit être relié au poignet ou à la jambe de ce dernier, dès-lors que le moteur est allumé.

Le coupe-circuit filaire ne doit en aucun cas être modifié (rallongé, déplacé) pour faciliter les mouvements du conducteur sur le navire.

Dans toutes les conditions de navigation, tout déplacement du conducteur sur le navire s'effectue après avoir éteint le moteur ou s'être assuré que l'hélice ne peut être engagée.

Le présent alinéa s'applique également aux navires équipés de coupe-circuits électroniques.

Un second coupe-circuit filaire doit pouvoir être accessible à bord et son emplacement identifié :

- Afin de pouvoir redémarrer le moteur par la/les personnes éventuellement restée(s) sur le navire ; et pour aller chercher la personne tombée à l'eau.

D'autres précisions concernent les engins de plage ou les kayaks

Vous trouverez le lien avec la dernière version de la D240 sur le site «page textes réglementaires» ou à l'adresse: https://www.mer.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/PV%20CCS%20978.REG_.01_Modification%20de%20la%20Division%20240.pdf



MECANIQUE NAVALE
VENTE-RÉPARATIONS-DÉPANNAGE

SEB NAUTIC

moteurs hors-bord & in board
pièces détachées - hivernage

PLAISANCE
PÊCHE

ZI de Guerland 22500 PAIMPOL
sebnautic@orange.fr Tél: 02 96 55 14 82

Fête de la mer

C'est le 9 juillet qu'a eu lieu l'édition 2023 de la Fête de la Mer Organisée par notre association.



Malgré un temps incertain, ils étaient nombreux à venir pour participer aux diverses activités proposées : Poids du panier garni ou des homards, jeux de plage, chamboule tout... au son de la musique du groupe Bord'all.

Après un repas servi par nos bénévoles de la cuisine, toujours aussi efficaces, et une courte ondée, tout le monde a pu admirer le travail des chiens sauveteurs et participer aux balades en mer, toujours très prisées. La buvette et les huîtres ont également été très appréciées.

Les enfants étaient ravis de leurs petits lots gagnés à la pêche à la ligne ou au chamboule tout. Au tir à l'arc, les plus doués ont été enchantés de repartir avec une médaille ou une coupe.

Tout au long de la journée les stands de crêpes, far, glaces et riz au lait n'ont pas désempilé.

La journée s'est terminée avec la traditionnelle tombola.

Nous serons ravis de vous retrouver pour l'édition 2024.

Merci à nos bénévoles...

Plus de soixante bénévoles pour organiser la fête de la mer, plus de 70 pour notre participation au festival du Chant de Marin, peu d'associations peuvent se vanter d'une telle participation ! Inventaire à la Prévert où



du petit cousin au copain de la belle fille il ne manque personne pour répondre présent, sauf peut être le raton laveur. Une telle implication mérite un coup de chapeau. Encore merci à tous et à l'année prochaine.

Festival du chant de marin 2023

Une fois de plus notre association a participé au succès du Festival du Chant de Marin 2023. 70 bénévoles ont travaillé durant les trois jours, et même avant et après pour un grand nombre d'entre eux. Chargés du lamanage,



accueil, cabestan, sécurité des pontons et franchissement des écluses, organisation des promenades sur les vapeurs et des visites de bateau, permanence maritime, assistance au PC maritime, montage, démontage et j'en oublie sans doute, tous ont participé à la réussite de la fête. De plus quel plaisir de vivre un événement de cette ampleur de l'intérieur! Les conditions météo surprenantes pour un début août ont entraîné des modifications de dernière minute mais tous ont répondu présent et se sont adaptés aux modifications forcées. Merci donc à eux tous. Le



festival a remis à l'amicale un chèque d'un peu plus de 2000 euros correspondant aux 800 et quelques heures travaillées et la médaille de 2023.



Sortie st Riom 27 juin



Ce n'était pas le débarquement sur les plages de Normandie mais les équipages de 15 bateaux, tout de même, qui se sont retrouvés sur Saint Riom

pour y partager un pique nique fort convivial. 45 personnes débarquant sur l'estran cela commence à compter, tout en respectant les consignes de préservation de la grève. Une fort belle journée pour tous les participants en avant première d'une saison d'été chargée.



Sortie Pontrieux

La remontée du Trieux et l'escale à Pontrieux sont devenus des plaisirs récurrents de navigation dont on ne se lasse jamais...

Nous étions donc 30 personnes sur 10 bateaux à renouveler cette promenade entre les berges boisées en admirant la végétation et la faune nombreuse.

Après un regroupement sous la grisaille à la tourelle de La Jument «Ar Gazed» pour ceux qui préfèrent, cap sur l'estuaire du Trieux en remontant le Ferlas. La pêche fut variable suivant les équipages et l'arrivée au ponton central de Lézardrieux sans problème. Après une pause apéro casse croûte conviviale et même

un début de sieste pour certains, cap sur Pontrieux, son écluse et ses pontons. Le repas du soir a permis de rassembler plus de participants (45) que de marins durant la journée, mais se retrouver était aussi le but de cette sortie. Après une nuit réparatrice à bord, en



camping car ou chez soi, le lendemain, retour calme vers les mouillages de chacun après une halte sous Bréhat pour attendre la marée. Une bonne dernière sortie de la saison pour l'ensemble des participants, en mer ou à terre.

SNSM

Le 4 décembre, à la mairie de Plouézec l' APPPLBK , comme chaque année, a remis un chèque à la station SNSM de Loguivy, en présence de Gilles Pagny et Sophie Graeber représentant la commune. Le bon état de nos finances nous a permis de porter son montant à 500€. Lors de l'échange qui a suivi, nous en avons profité pour remercier la SNSM dans son implication lors des ateliers et de la Fête de la Mer. Toussaint Le Calvez, président, en nous remerciant, nous a invités à passer plus fréquemment à la station. Nous envisageons de profiter de cette invitation pour y délocaliser notre atelier sécurité et réglementation du 27 avril.



Forum des associations

Le 9 septembre l'amicale a tenu un stand lors du forum des associations salle ostréa à Plouézec. Ambiance détendue permettant la rencontre des responsables des autres associations locales et aussi d'amorcer ou de finaliser quelques adhésions supplémentaires



Atelier pêche

Encore une salle Run David bien remplie ce 25 novembre pour participer à l'atelier pêche. Deux parties distinctes pour aborder ce sujet: La fabrication des plombs de pêche de façon économique, soit en utilisant un moule du commerce, soit en fabriquant soi-même son moule en plâtre, résine ou silicone. Puis activité montage de ligne avec Gérard, les principaux nœuds, les techniques de base, les erreurs à éviter. Comme à chaque atelier les discussions se sont poursuivies autour d'un verre. N'oubliez pas que nos ateliers sont ouverts à tous et nous sommes à votre écoute pour aborder les sujets que vous souhaitez voir traiter.



Renouvellement des adhésions pour 2024

Comme vous le savez la cotisation 2024 a été maintenue à 15€. Vous pouvez, dès à présent, la payer en ligne sur le site de l'APPPLBK en suivant les instructions depuis la page d'accueil, ou en suivant ce lien <http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/payement%252024.html>. Bien entendu les autres moyens de paiement sont toujours possibles, par exemple un chèque expédié au trésorier Michel Roux, 8 Run Dogan 22470 PLOUEZEC, tel :06 14 40 78 18, ou en venant déguster la galette des rois le 20 janvier ...

PROGRAMME 2024

Janvier :

Samedi 20: à 16h00 Galette des rois Salle Ostréa
Samedi 27: à 14h00 Atelier matelotage Salle Run David

Février :

Samedi 24: 14h00 Atelier Visite du chantier de la « Nébuleuse » Paimpol (1)

Mars :

Samedi 23: 14h00 Atelier Pêche : technique engins dormants (Casier, filets, palangres...) Salle Run David

Avril :

Lundi 1er: Vide bateau et exposition des artistes locaux
Mi avril: Voyage annuel (date exacte et destination à préciser)
Samedi 27: Atelier sécurité et réglementation, Station SNSM de Loguivy (1)

Mai :

Sortie en mer suivie d'un barbecue

Juin :

Sortie en mer suivie d'un barbecue

Juillet :

Dimanche 28: Fête de la mer à Port Lazo

Août :

Vendredi 16: 17h00 Assemblée générale

Septembre:

Sortie en mer sur deux jours

Octobre :

Samedi 26: à 14h00 atelier thème à définir salle Run David

Novembre :

Samedi 30: à 14h00 atelier thème à définir salle Run David
(1) Heures et covoiturage à préciser.

Ce planning sera complété au fur et à mesure de l'avancée dans l'année. Les informations seront diffusées par les canaux habituels, courriel, page facebook <https://www.facebook.com/search/top/?q=applbk>, et sur la page de notre site: <http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/programme2024.html>

BRICO

MARCHÉ